Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **107 (1981)**

Heft 21: **SIA, no 5, 1981**

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

informations SIA

Secrétariat général de la SIA
Selnaustrasse 16
Case postale, 8039 Zurich
Tél. 01/201 15 70

Aux membres de la SIA

L'assemblée des délégués du 22 mai 1981 a pris la décision suivante:
« A partir du 1er janvier 1982, chaque membre SIA recevra un exemplaire d'une des revues officielles, l'abonnement étant compris dans la cotisation annuelle. C'est l'appartenance à la section qui déterminera la langue dans laquelle la revue sera envoyée, à moins qu'un membre n'exprime expressément le désir de la recevoir dans l'autre langue.
La cotisation de membre individuel à la Société centrale sera augmentée de 20 fr. dans le budget 1982. »
Les membres des sections alémaniques, y compris Berne et les Grisons, ainsi que les collègues tessinois recevront la revue « Schweizer Ingenieur und Architekt » en allemand. Les membres des sections romandes y compris Valais et Fribourg recevront le périodique en langue française « Ingénieurs et architectes suisses ».
Bien que le contenu de nos deux revues ne soit pas identique, les « Informations SIA » continueront de paraître dans les deux éditions. Les rédactions se trouvent l'une à Zurich, l'autre à Lausanne.
Nous prions les membres SIA désireux d'être servis dans l'autre langue de s'annoncer au secrétariat général jusqu'au 1er novembre 1981.

Etat des mandats et degré d'occupation dans les bureaux d'études

Enquête de juillet 1981

1. Synthèse et situation d'ensemble

La tendance générale qui se dessinait depuis une année environ dans la rentrée des mandats (estimée stationnaire par la moitié environ des bureaux, l'autre se répartissant à peu près à égalité entre bureaux à rentrée croissante ou au contraire décroissante) a subi au cours du 2e trimestre de 1981 un *fléchissement sensible.* En effet, bien que la moitié environ des répondants aient encore signalé une tendance inchangée, dans l'autre, les réponses discernant un recul de la rentrée des mandats l'emportent nettement. Dans l'ensemble et par professions, nous devons nous accommoder d'un *creux estival* précoce au lieu d'une reprise printanière tardive. Cela ne surprendra d'ailleurs personne, étant donné les problèmes de financement qui se posent dans la construction de logements et qui affectent directement l'architecture. En revanche, le carnet des commandes ne reflète pas encore la détérioration de la rentrée des mandats et se maintient en moyenne au niveau du trimestre précédent.

Rentrée des mandats. Dans l'ensemble, 18% des répondants l'estiment en progression, 51% stationnaire et 31% en diminution (au trimestre précédent: 25%, 52% et 23%). Réponses par branches: architectes 19%, 54%, 27% (27%, 53%, 20%), ingénieurs civils/bâtiment 18%, 49%, 33% (32%, 44%, 24%), ingénieurs civils/travaux publics 13%, 51%, 36% (16%, 58%, 26%), ingénieurs du génie rural/géomètres 15%, 45%, 40% (21%, 50%, 29%). Depuis un an, la moitié environ des répondants estimaient la rentrée des mandats stationnaire, l'autre moitié se répartissant assez également en réponses positives et négatives à ce sujet, sauf en travaux publics; actuellement, la tendance pessimiste l'emporte nettement.
Mandats d'édilité. 29% (id.) des architectes et 79% (78%) des ingénieurs civils répondants ont reçu de tels mandats au cours du 2e trimestre de 1981. 18% des architectes répondants estiment la rentrée des mandats de ce type en progression, 44% la jugent stationnaire et 38% en diminution (25%, 50%, 25%). Pour les ingénieurs civils/bâtiment et travaux publics, la répartition est de 15%, 45%, 40% (15%, 51%, 34%). La régression dans les deux branches est nette.
Exportation de services. Parmi les répondants, 3,4% (4,1) des architectes en chiffres ronds et 11% (13) des ingénieurs civils avaient reçu des mandats pour l'étranger au cours du 2e trimestre de 1981. Le volume des mandats pour l'étranger reste inférieur, pour 40% (50%) des architectes et 58 (77%) des in-

TABLEAU 1

	Juillet 1981	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980	Juillet 1980
Architectes	443	437	469	430	424
Ingénieurs civils	234	274	282	262	278
Ingénieurs du génie rural/géomètres	50	54	50	48	50
Autres ingénieurs (mécaniciens, électriciens, forestiers, etc.)	27	25	24	33	36
Total	754	790	825	773	788

TABLEAU 2

Récapitulation (en % des réponses)	Juillet 1981	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980	Juillet 1980
En progression	18	25	23	24	24
Stationnaire	51	52	49	53	51
En baisse	31	23	28	23	25

TABLEAU 3

Répartition par professions (en %)	Juillet 1981	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980	Juillet 1980
Architectes					
En progression	19	27	27	26	28
Stationnaire	54	53	53	54	55
En baisse	27	20	20	20	17
Ingénieurs civils/bâtiment					
En progression	18	32	29	32	27
Stationnaire	49	44	42	45	46
En baisse	33	24	29	23	27
Ingénieurs civils/travaux publics					
En progression	13	16	16	15	20
Stationnaire	51	58	52	58	55
En baisse	36	26	32	27	25
Ingénieurs du génie rural/géomètres					
En progression	15	21	17	17	28
Stationnaire	45	50	58	54	55
En baisse	40	29	25	29	17

TABLEAU 4

Répartition par professions (en %)	Juillet 1981	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980	Juillet 1980
Architectes					
En progression	18	25	23	20	15
Stationnaire	44	50	48	48	46
En baisse	38	25	29	32	39
Ingénieurs civils/bâtiment					
En progression	15	15	15	20	18
Stationnaire	45	51	46	48	46
En baisse	40	34	39	32	36

TABLEAU 5

Part revenant à l'exportation sur le volume global (en %)	Nombre de bureaux répondants (en %) 1er trimestre 1981	2e trimestre 1981
Architectes		
1 - 25%	50	40
26 - 50%	28	47
51 - 75%	11	—
76 - 100%	11	13
	100	100
Ingénieurs civils/bâtiment		
1 - 25%	77	58
26 - 50%	7	23
51 - 75%	7	4
76 - 100%	9	15
	100	100

TABLEAU 6

Récapitulation (en % des réponses)	Juillet 1981	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980	Juillet 1980
En progression	18	27	25	24	27
Stationnaire	54	51	52	56	55
En baisse	28	22	23	20	18

TABLEAU 7

Répartition par professions (en %)	Juillet 1981	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980	Juillet 1980
Architectes					
En progression	19	31	29	24	27
Stationnaire	58	52	54	61	59
En baisse	23	17	17	15	14
Ingénieurs civils/bâtiment					
En progression	20	32	28	31	32
Stationnaire	51	43	43	44	45
En baisse	29	25	29	25	23
Ingénieurs civils/travaux publics					
En progression	10	18	18	19	20
Stationnaire	50	56	55	58	59
En baisse	40	26	27	23	21
Ingénieurs du génie rural/géomètres					
En progression	33	20	13	18	26
Stationnaire	40	60	62	56	48
En baisse	27	20	25	26	26

TABLEAU 8

Etat en	Juillet 1981 (31.3.81 = 100)	Avril 1981 (31.12.80 = 100)	Janvier 1981 (30.9.80 = 100)	Octobre 1980 (30.6.80 = 100)	Juillet 1980 (31.3.80 = 100)
Récapitulation	100%	102%	100%	101%	103%
Répartition par professions					
Architectes	103%	104%	103%	103%	104%
Ingénieurs civils/bâtiment	97%	104%	100%	101%	103%
Ingénieurs civils/travaux publics	96%	97%	96%	98%	102%
Ingénieurs du génie rural/géomètres	101%	100%	95%	97%	99%

génieurs interrogés, à 25% du volume global des mandats.

Portefeuille des mandats. Comme base de comparaison, on a choisi l'état au 31 mars 1981 (= 100). Dans l'ensemble, le portefeuille des mandats s'établit à 100 (102 au trimestre précédent) ou, selon les professions, à 103 (104) en architecture, 97 (104) en génie civil/bâtiment, 96 (97) en génie civil/travaux publics et 101 (100) en génie rural/géomètres. Le portefeuille n'a donc pas encore pâti de la rentrée détériorée des mandats.

Réserve de travail en mois. Dans l'ensemble, elle s'établissait à 10,7 (10,9) mois en moyenne ou, selon les professions, à 12,2 (12,7) mois en architecture, 8,2 (8,4) mois en génie civil et 9,5 (8,6) mois en génie rural/géomètres.

Effectif du personnel occupé. Il n'a augmenté dans l'ensemble que de 2,3% en moyenne depuis six mois. Chez les architectes, l'accroissement est de 4%, en génie civil 0,7% et en génie rural/géomètres 2,3%. La proportion du personnel féminin est chez les architectes de 22%, chez les ingénieurs 14% et chez les géomètres 11% en chiffres ronds.

Evolution probable des effectifs de personnel occupé au cours du 3e trimestre de 1981. Dans l'ensemble, les bureaux répondants escomptent un accroissement du personnel occupé de 2,4 (3,7)% ou, selon les professions: + 3 (3,9)% en architecture, + 1,9 (3,9)% en génie civil et + 1,2 (1,1)% en génie rural/géomètres.

Perspectives d'occupation. Dans l'ensemble, 41% des bureaux répondants les jugent bonnes, 43% satisfaisantes, 5% mauvaises et 11% incertaines pour le 3e trimestre de 1981 (trimestre précédent 45%, 40%, 4%, 11%). Prévisions selon les professions: 43%, 40%, 5%, 12% (48%, 37%, 4%, 11%) chez les architectes, 38%, 46%, 4%, 12% (43%, 43%, 3%, 11%) en génie civil, 41%, 53%, 0%, 6% (38%, 49%, 8%, 15%) en génie rural/géomètres.

Dans l'ensemble comme par professions, plus de 80% des bureaux répondants escomptent une activité satisfaisante sinon bonne au cours du 3e trimestre de 1981.

L'accent s'est toutefois légèrement déplacé au sein des deux groupes en direction de prévisions «satisfaisantes»; seuls 5% escomptent véritablement un mauvais résultat. Les prévisions en génie rural et géomètre sont nettement optimistes, mais il ne faut pas oublier que les bureaux de ce type n'ont toujours été que très faiblement représentés dans nos enquêtes.

2. L'enquête

Par rapport aux quatre enquêtes qui l'avaient précédée, celle de juillet 1981 a connu une participation qui est donnée au tableau 1. Comme lors des enquêtes précédentes, les réponses parvenues

après la date limite n'ont pas pu être prises en considération; on sait toutefois d'expérience qu'elles n'auraient guère influencé les résultats.

3. Rentrée des mandats

Il s'agissait de savoir si la rentrée des nouveaux mandats au cours du 2e trimestre de 1981 avait été, par rapport au trimestre précédent, en progression, stationnaire ou en diminution (tableau 2). La figure 1 montre l'évolution des réponses quant à la rentrée globale des mandats depuis l'enquête sur le 1er trimestre de 1978 (hauteur totale des rectangles = 100).

En ce qui concerne les *travaux d'édilité*, 29% des architectes répondants (id. au trimestre précédent) et 79% (78%) des ingénieurs civils se sont également vu attribuer des mandats au cours du 2e trimestre de 1981 (tableau 4).

4. Exportation de services

Il s'agissait de savoir quelle était la part revenant à l'exportation sur le chiffre d'affaires des 1er et 2e trimestres de 1981. 4,1% et 3,4% des architectes répondants ont signalé des activités à l'étranger au cours de ces périodes.

Chez les ingénieurs civils, 13% et 11% des répondants avaient également eu des activités à l'étranger durant ces périodes.

Le tableau 5 indique la part des mandats afférents à ces dernières par rapport au volume global des bureaux exportateurs.

5. Evolution du portefeuille des mandats

On demandait si, à fin juin 1981, le portefeuille des mandats était en progression, inchangé ou en diminution par rapport à fin mars 1981 (tableau 6).

La figure 2 montre l'évolution du portefeuille global des mandats depuis l'enquête sur le 1er trimestre de 1979 (hauteur totale des rectangles = 100) (voir tableau 7).

6. Portefeuille des mandats

On demandait l'état du portefeuille des mandats en pour cent, à fin juin 1981 par rapport à fin mars 1981 (= 100) (tableau 8).

7. Réserve de travail en mois

On demandait les réserves de travail en mois, compte tenu du personnel en place (tableau 9).

8. Effectifs du personnel

Les effectifs devaient être indiqués à trois dates choisies et comprendre le propriétaire du bureau, le personnel administratif, les apprentis et le personnel à temps partiel occupé au moins à mi-temps (tableau 10).

TABLEAU 9

		Juillet 1981	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980	Juillet 1980
Récapitulation	(mois)	10,7	10,9	10,2	10,3	10,4
Répartition par professions						
Architectes	(mois)	12,2	12,7	11,7	11,5	11,4
Ingénieurs civils (total)	(mois)	8,2	8,4	8,1	8,4	8,8
Ingénieurs du génie rural/ géomètres	(mois)	9,5	8,6	8,0	9,1	10,1

TABLEAU 10

	Total	dont personnel féminin	Variations	dont personnel féminin
Récapitulation				
31.12.1980	8332	1399	100,0%	17%
31.3.1981	8378	1422	100,6%	17%
30.6.1981	8522	1481	102,3%	17%
Répartition par professions				
Architectes				
31.12.1980	3755	807	100,0%	21%
31.3.1981	3803	839	101,3%	22%
30.6.1981	3903	869	103,9%	22%
Ingénieurs civils (total)				
31.12.1980	3937	522	100,0%	13%
31.3.1981	3930	511	99,8%	13%
30.6.1981	3964	537	100,7%	14%
Ingénieurs du génie rural/géomètres				
31.12.1980	640	70	100,0%	11%
31.3.1981	645	72	100,8%	11%
30.6.1981	655	75	102,3%	11%

TABLEAU 11

Prévisions pour le	*3e trimestre 1981*	*(2e trimestre 1981)*
Bureaux d'architectes	Accroissement d'env. 3,0%	(Accroissement d'env. 3,9%)
Bureaux d'ingénieurs civils	Accroissement d'env. 1,9%	(Accroissement d'env. 3,9%)
Bureaux d'ingénieurs du génie rural/géomètres	Accroissement d'env. 1,2%	(Accroissement d'env. 1,1%)
Moyenne	Accroissement d'env. 2,4%	(Accroissement d'env. 3,7%)

TABLEAU 12

Situation d'ensemble (en % des réponses) pour le	3e trim. 1981	2e trim. 1981	1er trim. 1980	4e trim. 1980	3e trim. 1980
Bonne	41	45	47	48	48
Satisfaisante	43	40	39	38	39
Mauvaise	5	4	3	3	3
Incertaine	11	11	11	11	10

TABLEAU 13

Répartition par professions (en %)	Juillet 1981	Avril 1981	Janvier 1981	Octobre 1980	Juillet 1980
Architectes					
Bonne	43	48	52	53	51
Satisfaisante	40	37	35	33	36
Mauvaise	5	4	2	3	4
Incertaine	12	11	11	11	9
Ingénieurs civils (total)					
Bonne	38	43	42	43	44
Satisfaisante	46	43	43	43	43
Mauvaise	4	3	4	3	2
Incertaine	12	11	11	11	11
Ingénieurs du génie rural/géomètres					
Bonne	41	38	36	43	50
Satisfaisante	53	49	46	43	45
Mauvaise	—	8	4	7	—
Incertaine	6	5	14	7	5

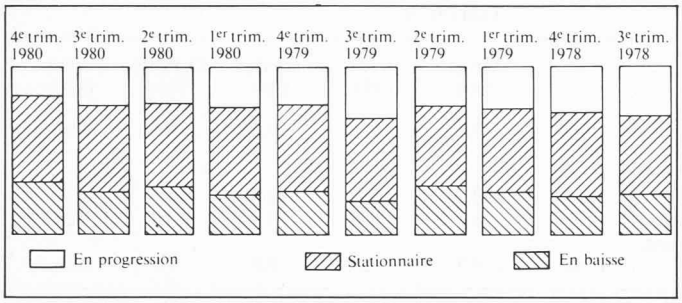

Fig. 1

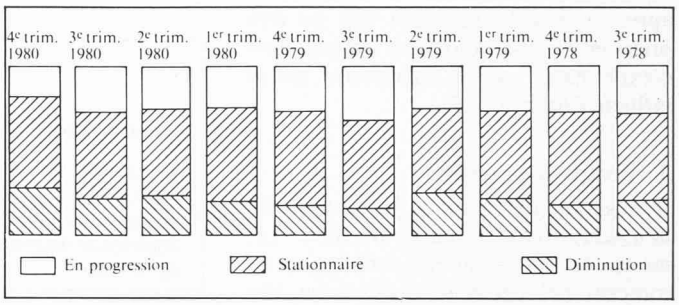

Fig. 2

9. Engagements et licenciements

On demandait quelles seraient, au cours du 3e trimestre de 1981, les variations prévisibles des effectifs du personnel (tableau 11).

10. Perspectives d'occupation

Le questionnaire demandait une évaluation qualitative des perspectives d'occupation pour le 3e trimestre de 1981 (tableau 12).

La figure 3 montre l'évolution globale des prévisions concernant les perspectives d'occupation depuis l'enquête du 1er trimestre de 1979 (hauteur totale des rectangles = 100%) (voir aussi tableau 13).

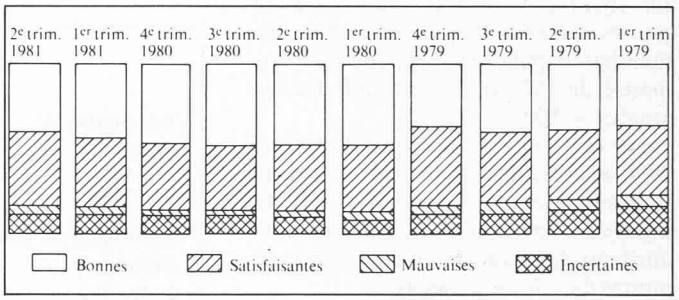

Fig. 3

Nouvelles parutions dans la collection des normes SIA

Directive 162/14 « Essais de fatigue des aciers d'armature » (révision partielle 1980)

Il s'agit de la révision partielle de la directive 14 concernant la norme SIA 162 « Calcul, construction et exécution des ouvrages en béton, en béton armé et en béton précontraint » (édition 1968). Une modification partielle et reformulation des valeurs caractéristiques de cette directive s'était avérée nécessaire à la suite de celle de l'essai à la fatigue et compte tenu des expériences faites avec la recommandation 162/101 (édition 1978).

La directive SIA 162/14 est gratuite.

Norme 164 « Constructions en bois »

Cette nouvelle norme provient d'une refonte des anciennes normes

SIA 122 « Conditions spéciales et mode de métré pour les travaux de charpentes » (1959)

SIA 163 « Norme pour le classement des bois de construction » (1953)

SIA 164 « Normes pour le calcul et l'exécution des ouvrages en bois » (1953).

Les conditions de durabilité (sollicitations extérieures et mesures de protection) figurent au chapitre « Projet ». Le mode de calcul reste basé sur les contraintes admissibles tandis que les combinaisons de charges ont été reformulées, comme dans la norme SIA 161 (1979). La directive « Calcul avec les charges multipliées par γ » permet de calculer le dimensionnement de l'ouvrage à l'instar de la nouvelle norme sur les constructions métalliques.

Le contrôle de la stabilité a été modifié en ce sens que les contraintes de flambage admissibles peuvent être ramenées aux contraintes de compression par un coefficient de flambage. Le chapitre « Barres comprimées » a également été fortement remanié. Les chapitres concernant le calcul d'éléments à parois minces et la stabilisation des structures et des éléments de structure sont nouveaux. Le chapitre consacré aux moyens d'assemblages a été complété.

Le chapitre « Matériau » reprend les règles de classement de résistance des bois et les critères de classement d'aspect du bois des anciennes normes 163 et 122; il a été complété de critères de classement pour les lamelles et les colles.

Le chapitre 5 « Exécution » expose les exigences requises pour une exécution conforme aux règles de l'art et traite en détail, vu leur importance croissante, des constructions collées.

En complément à la norme SIA 118, le chapitre « Prestations et livraisons » contient les bases nécessaires à la conclusion du contrat d'entreprise et au métré.

Les relations avec des organismes étrangers établissant également des normes ont permis de tenir compte dans le présent document de leur expérience. Grâce à cette adaptation aux nouvelles connaissances, la norme SIA 164 révisée constituera une précieuse contribution pour une utilisation judicieuse du bois.

Prix de la norme SIA 164: *Fr. 82.*— + port.

Recommandation 383/2 « Installations destinées aux retransmissions radiophoniques et télévisuelles à des emplacements non réservés aux media »

Au cours des années écoulées, l'importance de la radio et de la télévision en tant que moyens d'information et de divertissement s'est considérablement accrue. Parallèlement à cette évolution, le besoin de retransmettre en direct des manifestations de tout genre au moyen de ces media, ainsi que le désir de transmettre du lieu même de ces événements des communiqués de presse, sont allés en augmentant.

Or, pour que de telles retransmissions puissent avoir lieu en temps utile et à un coût raisonnable, on devrait disposer au lieu même de la manifestation d'aménagements déterminés.

Cela s'applique en particulier aux possibilités d'accès et de parcage des cars de reportage et de retransmission, à la mise en place sûre des liaisons par fil et sans fil des PTT ainsi qu'à la fourniture de l'énergie électrique nécessaire à l'exploitation des équipements fixes et mobiles (cars de reportage et de retransmission, installations d'éclairage, etc.).

Les expériences recueillies ces dernières années ont montré que les maîtres d'ouvrages, les architectes et les ingénieurs connaissaient trop peu les mesures qu'il est nécessaire de prendre à cet effet sur le plan de la construction.

C'est pour cette raison que la SIA vient de publier la recommandation 383/2 qui contient les principes régissant la programmation d'équipements de retransmission radiophonique et télévisuelle ainsi que la transmission de communiqués de presse à partir d'emplacements non réservés aux media (c'est-à-dire non prévus à cet effet).

Prix de la recommandation SIA 383/2: *Fr. 25.*— + port.

Recommandation 410/1/2 « Désignation des installations du bâtiment » (nouveau)

Il aura fallu sept ans de travaux pour arriver à publier les trois documents concernant la désignation des installations dans les plans, des installations en

place ainsi que la désignation et les cotes des évidements dans les plans.
Il ne fut pas facile de concilier les différents usages, intérêts et points de vue prévalant dans ce domaine. Il a fallu tenir compte des priorités suivantes:

1. harmonisation avec les normes nationales et internationales reconnues par la SIA dans ce domaine;
2. alignement sur les méthodes reconnues de planification et d'exécution appliquées par les utilisateurs des recommandations SIA 410/1 et 410/2;
3. coordination avec d'autres normes SIA de domaines connexes, en particulier la norme 400 sur l'élaboration de plans dans la construction (en préparation).

Recommandation 410/1 «Désignation des installations dans les plans», «Désignation des installations en place»

Cette norme met enfin de l'ordre en uniformisant un domaine où régnait une grande confusion quant aux couleurs et aux désignations. Une différence est établie entre les plans de coordination des installations d'une part et les plans de projet et d'exécution d'une même catégorie d'installations d'autre part. En conséquence, seules quatre couleurs servent à désigner différentes catégories d'installations sur les plans de coordination, tandis que chaque branche d'installation est libre de choisir son propre code de couleurs pour ses plans de projet et d'installations. Le cas échéant, les symboles alphabétiques en usage jusqu'ici pourront continuer d'être utilisés.
Cette solution permet de désigner clairement et sans équivoque les conduites représentées sur les plans.

Recommandation 410/2 «Désignation et cotes des évidements dans les plans»

Le but de cette recommandation est de faire adopter une manière uniforme de désigner les évidements dans les plans et d'en assurer la présentation uniforme, rendant superflues les coupes verticales. Celles qui sont contenues dans la recommandation 410/2 n'ont qu'une fonction explicative. Les unités de mesure utilisées restent pour le moment encore les mètres et centimètres. Le cas échéant, on utilisera toutefois les unités de mesures figurant déjà sur le plan.
Le vif succès rencontré par ce document dans les milieux professionnels intéressés démontre, s'il en était encore besoin, combien il répond à un besoin réel et représente un grand progrès vers l'unification et la rationalisation de la présentation des plans d'installations.
Prix de la recommandation SIA 410/1/2: *Fr. 25.—* + port.
Toutes les publications présentées ci-dessus sont disponibles au secrétariat permanent de la SVIA, av. Jomini 8, 1004 Lausanne, ou au secrétariat général de la SIA à Zurich. Les membres SIA et les bureaux d'études inscrits dans la liste SIA bénéficient des remises habituelles. Les prix s'entendent port en sus.

Nouvelles normes SIA en anglais

Nombre de pays, en particulier ceux qui n'ont pas de normes propres, reconnaissent les normes SIA pour autant qu'elles existent en langue anglaise. Aussi la SIA a-t-elle déjà assuré, avec le concours de l'EPFZ, de l'EPFL et d'autres milieux de la construction, la traduction anglaise de quelques-unes des normes les plus importantes, pour permettre aux bureaux suisses d'en faire état en préparant des mandats à l'étranger.
Sont actuellement disponibles en anglais:

SIA 161 «Steel structures» (1979) (nouveau) *Fr. 96.—*

SIA 162 «Structures in concrete, reinforced concrete and prestressed concrete» (1968) (including Directive 162/33) *Fr. 72.—*

SIA 162/34 «Ultimate strength and plastic design of reinforced and prestressed concrete structures» (1976) *Fr. 26.—*

SIA 162/35 «Ultimate strength design of compression members» (1976) *Fr. 14.—*

SIA 191 «Ground anchors» (1977) *Fr. 54.—*

SIA 192 «Pile foundations» (1975) (nouveau) *Fr. 48.—*

Les conditions de vente sont les mêmes que ci-dessus.

Mise à l'enquête de nouvelles normes SIA

Les projets — en français ou en allemand — peuvent être commandés au secrétariat général de la SIA au moyen du talon de commande (en pages brunes). Les oppositions, remarques et propositions doivent être adressées par écrit au secrétariat général, séparément pour chaque projet et dans l'ordre correspondant aux articles. Merci d'avance à tous ceux qui prendront cette peine.

Règlements SIA concernant les prestations et honoraires

Des études et négociations approfondies au sein des commissions de révision ont permis de mettre au point les projets de nouveaux règlements concernant les prestations et honoraires suivants, mis à l'enquête jusqu'au 30 novembre 1981.

SIA 102 «Règlement concernant les prestations et honoraires des architectes»
SIA 103 «Règlement concernant les prestations et honoraires des ingénieurs civils, ingénieurs géotechniciens et géologues»
SIA 104 «Règlement concernant les prestations et honoraires des ingénieurs forestiers»
SIA 108 «Règlement concernant les prestations et honoraires des ingénieurs mécaniciens et électriciens»
SIA 110 «Règlement concernant les prestations et honoraires des aménagistes»

Normes SIA

Compléments à la norme SIA 118 «Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction» pour les travaux d'installation

Les conditions techniques propres à la branche des installateurs ont conduit la SIA à examiner, avec les associations intéressées, un complément à la norme 118. Ce complément devrait permettre d'établir de façon précise les contrats d'entreprise pour les travaux d'installation.
Délai d'opposition: 30 novembre 1981.

Norme SIA 281 «Lés d'étanchéité en bitume-polymère. Performances exigées et essai des matériaux»

Les lés d'étanchéité en bitume-polymère sont utilisés dans les toitures plates, les étanchéités contre la nappe phréatique et d'autres étanchéités d'ouvrages. Les propriétés en partie nouvelles des lés en bitume-polymère ne permettant plus d'appliquer les normes en vigueur précédemment, il a fallu établir à leur sujet des dispositions particulières présentées dans la nouvelle norme mise à l'enquête.
Délai d'opposition: 30 novembre 1981.

Information brève

La construction aujourd'hui et demain 5es journées d'Engelberg 28-29 janvier 1982

Le groupe spécialisé de la construction industrialisée (GCI) organise à nouveau les traditionnelles journées d'Engelberg pour étudier les perspectives d'avenir de la construction à la lumière des données, en partie paradoxales, à disposition aujourd'hui. On se penchera plus particulièrement sur les paramètres sociaux, politiques et économiques pouvant influencer la construction.
Celle-ci s'effectue de plus en plus dans un environnement caractérisé par une population stagnante, le manque de place, et l'influence croissante des organisations étatiques et économiques. C'est pourquoi différentes personnalités esquisseront des ébauches de solutions pour dominer la situation: MM. Erwin Grimm, président de la Société suisse des entrepreneurs, Waldemar Jucker, directeur de l'Office fédéral des questions conjoncturelles, et Dieter Oechslé, du Groupe de l'industrie suisse de la construction.

Manifestations

Journées d'études «Dangers, risques et problèmes de sécurité pour tous ceux que la construction concerne»

23-24 octobre 1981
Zurich EPFZ-Hönggerberg

Programme des conférences

Vendredi 23 octobre 1981

Travaux de recherches dans les EPF

Stahlbeton-Flachdecken (Dr. O. Künzle, HBT, EPFZ); Vorgespannte Platten (W. Brändli, IBK, EPFZ); Dimensionnement plastique et phénomènes d'instabilité de cornières métalliques (R. Bez, ICOM, EPFL); Analyse théorique et expérimentale du comportement à la fatigue d'un pont de chemin de fer en vraie grandeur (M. Gottier, ICOM, EPFL); Versuche und Modelle für das Dämpfungsverhalten schwingender Stahlbetonträger im ungerissenen und gerissenen Zustand (R. Dieterle, IBK, EPFZ).

Dangers, risques et problèmes de sécurité

Sicherheit und Risiken im Bauwesen — Beurteilung und Entwicklungstendenzen in der BRD (G. Breitschaft, Inst. für Bautechnik, Berlin); Ausfälle im Bauwesen — ein geeigneter Ausgangspunkt für Sicherheitsüberlegungen (Prof. J. Schneider, EPFZ); Evolution des déformations et calcul pratique des flèches (R. Favre, prof. EPFL); Grundsätzliche Gedanken zur Sicherheit im Grundbau (Dr. U. Vollenweider, ing., Zurich); Sicherheit bei der Bauausführung (Prof. Ch. Menn, EPFZ); Evaluation des risques dans les concours-soumissions. Point de vue du maître de l'ouvrage (H. Vonlanthen, Bureau des autoroutes du canton de Vaud, Lausanne).

Samedi 24 octobre 1981

Sécurité contre le feu des structures porteuses

Anforderungen und Kriterien des optimalen Brandschutzes (R. Schlaginhaufen, ing. civil SIA, Frauenfeld); Brandwiderstand von Stahlbauten (J.-P. Favre, Service de prévention d'incendie pour l'industrie et l'artisanat, Neuchâtel); Zu Einzelfragen des Brandwiderstandes von Betonbauten (Prof. U. Quast, Techn. Universität Braunschweig); Der Ingenieur im Spannungsverhältnis von Gefahren und Sicherheit (Prof. M. Lendi, juriste, EPFZ).

Organisation

Les journées auront lieu à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, Hönggerberg, amphithéâtre HPH G 1 (bâtiment de physique), le vendredi 23 octobre de 10 h. à 17 h.45 et le samedi 24 octobre de 9 h. à 12 h. 30.

Droits d'inscription: 210 fr. (Membres SIA, 180 fr.; membres GPC, 150 fr.; jeunes membres SIA ou GPC (jusqu'à 30 ans) 80 fr.; étudiants (avant le diplôme) 40 fr.; volume des textes des conférences, et apéritif du vendredi soir compris.

Programme, renseignements et inscriptions (jusqu'au 20 octobre 1981): Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/201 15 70.

Les ingénieurs civils et du génie rural SIA, ainsi que les membres du GPC reçoivent le programme directement.

La SIA au Comptoir Suisse

Pour la première fois, la SIA était présente à la grande foire nationale d'automne sous forme d'un stand d'information animé en permanence par un ingénieur et un architecte, et complété par la présentation du spectacle audio-visuel «Pour un nouveau futur avec la SIA».

Ce stand a remporté un double succès, d'une part par son taux de fréquentation qui a pleinement répondu à l'attente des organisateurs de la SVIA, et d'autre part par le diplôme qui lui a été décerné par le Club de publicité de Lausanne «pour l'excellente réalisation de son exposition à l'occasion de la 62e Foire nationale de Lausanne, Comptoir Suisse 1981». De tels diplômes sont attribués aux 50 meilleurs stands parmi les quelque 2500 exposants.

Nos photos illustrent le vernissage du stand, le 15 septembre dernier, en présence de 200 invités dont les représentants des autorités cantonales et communales ainsi que des associations amies. (Réd.)

1

1. — Le stand d'information de la SIA au Comptoir Suisse 1981.

2. — Allocution de M. Lakah, président de la SVIA, section vaudoise de la SIA.

3. — Parmi les auditeurs de M. Lakah, on reconnaît MM. F. Thévoz, Marx Lévy, Derron, Badoux, Wildi, Berthoud et Dubois.

2

3